



SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DES EAUX DES VALLÉES DU
GIROU DE L'HERS DE LA SAVE
ET DES COTEAUX DE CADOURS

Référence à
rappeler :

N° du contrat / N° de point de conso 194813 / 180335
Occupant SAS HECTARE

Adresse de
branchement

CHEMIN DE NOTRE DAME D ALET
31530 MONTAIGUT SUR SAVE



UNITE SAVE ET CADOURS
1475 RUE DU PORT HAUT
31330 GRENADE
Tél. : 05 62 79 86 50
save@aep-nord31.fr
SIRET 200 072 114 00016 et APE84.11Z

Horaires d'ouverture :
Du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h00
et de 14h00 à 16h00

SAS HECTARE
RN 113
75 ZI LES PORTES DOMITIENNES
CS 300200
34740 VENDARGUES



W024791 - 2981.1 TF:0001

Facture n° 2024-1 / 406437 du 10/04/2024

Eau

Service Technique : 05 61 82 61 80

Vérifiez au moins une fois par an l'index
de votre compteur pour contrôler votre
consommation et constater d'éventuelles
fuites.

Pensez à protéger votre compteur
contre le gel car les conséquences
d'une détérioration seraient à votre
charge.

Réservez toujours un accès au
compteur pour l'opération de relève.

En cas de départ, merci de prendre
contact avec le SIE SAVE & CADOURS.

ANNEE 2024

Voici la présentation simplifiée de votre facture

Détail au verso

Votre consommation d'eau

43 m³

Prix TTC du litre d'eau (hors abonnement) : 0,00177 €

Abonnement et Location compteur
Consommation

Montants
69,11
76,21

Total de la facture

145,32

Montant total à payer avant le 10/05/2024

145,32 €

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à
envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte
conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque
selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de
remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un
prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous
pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA
ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant
indiqué.

DATE et LIEU

SIGNATURE

SAS HECTARE
RN 113
75 ZI LES PORTES DOMITIENNES
CS 300200
34740 VENDARGUES

*

TIP SEPA

Référence Unique de Mandat : TIPSEPA0310002150000000000040643724

ICS : FR85ZZZ571265

Référence : 4 IH 24 000000000406437 P 105 06

Montant : 145,32 €

Créancier : SIE SAVE_CADOURS

CENTRE D'ENCAISSEMENT
DES FINANCES PUBLIQUES
TSA 73980
92894 NANTERRE CEDEX 9

Joindre un relevé d'identité bancaire

215110500249 HECTARE

941144000186 30140000000004064370310004975706

14532

Facture n° 2024-1 / 406437 du 10/04/2024

Point de consommation	N° série compteur	Diam.	Relevé le	Ancien index	Index dépose	Index rempl.	Nouvel index	Conso. en m3
180335	G21DE248150	40	01/02/2024	0			43	43
Consommation totale relevée								43

Consommation facturée (m3) 43

Détail de votre facture	Quantité	Unité	Prix U.	Montant HT	T.V.A.	Montant TTC
Distribution de l'eau						
Abonnement	1 x	12 m	12 mois	45,68000	45,55	2,51 (5.5%) 48,06
Location de compteur	1 x	12 m	12 mois	20,00000	19,95	1,10 (5.5%) 21,05
Consommation	43	m3		1,35000	58,05	3,19 (5.5%) 61,24
Organismes publics						
Lutte contre la Pollution	43	m3		0,33000	14,19	0,78 (5.5%) 14,97
Total de votre facture				137,74	7,58	145,32
Montant total à payer				137,74	7,58	145,32

Extrait du titre exécutoire en application du l'article L.252a du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions du décret n°66-624 du 19 août 1966 modifié par le décret n°81-362 du 13 avril 1981 relatif au recouvrement des produits et établissements publics locaux.

MIEUX COMPRENDRE VOTRE FACTURE : Les tarifs sont fixés par le SIE GIROU, HERS, SAVE et CADOURS.

Distribution de l'eau : L'abonnement et la location compteur permettent le renouvellement des compteurs et le matériel d'exploitation ainsi que le remboursement des investissements. Le prix au m3 d'eau rémunère le prélèvement, le traitement et la distribution de l'eau (Fonctionnement).

Organismes publics : *Lutte contre la Pollution* : La collectivité reverse les sommes perçues à l'Agence Adour Garonne qui subventionne les Collectivités pour la réalisation de travaux de lutte contre la pollution, d'aménagement et de protection des ressources en eaux.

MOYENS DE PAIEMENT A VOTRE DISPOSITION :

En espèces : Veuillez vous rendre, muni de votre facture, à l'accueil du SIE GIROU, HERS, SAVE et CADOURS, à l'unité SAVE.

Par chèque : Votre règlement devra être libellé à l'ordre « Régisseur de recettes du SIE » et envoyé, accompagné du TIP, à l'aide de l'enveloppe retour à l'adresse figurant sur le TIP. **Attention : ne pas joindre de courrier au règlement, ne pas utiliser de trombone ou d'adhésif, ne pas plier, ne pasagrafer.**

Par TIP : il vous suffit de dater et signer votre TIP, de le détacher selon les pointillés et de le glisser dans l'enveloppe retour accompagné d'un RIB, RIP ou RICE si vos coordonnées bancaires ne figurent pas sur le TIP ou si elles sont erronées. **Attention : ne pas joindre de courrier au règlement, ne pas utiliser de trombone ou d'adhésif, ne pas plier, ne pasagrafer.**

Par virement : sur le Compte Trésorerie Générale Toulouse : 10071 31000 00002002933 39 _ BIC TRPUFRP1 en précisant le n° de facture dans le libellé du virement. IBAN : FR76 1007 1310 0000 0020 0293 339 _ BIC : TRPUFRP1

Vous avez la possibilité d'adhérer à la mensualisation ou au prélèvement à échéance pour votre prochaine facture annuelle. Si ce moyen de paiement vous intéresse, contactez notre service au 05.62.79.86.50.